



19/04/2024 / Clôturé depuis 2634 jours

Informations générales

Date de parution 09/01/2017	Date de clôture 01/02/2017
Localisation Agglomération Lyonnaise	Secteur d'activité Ouvrage d'infrastructure

Acheteur public

SYTRAL

Adresse : 21 Boulevard Vivier Merle, Cs 63815, 69487 Lyon

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Affaire 16S0211 - Allongement des quais du tronçon commun des lignes T1/T4 et la modification des zones de manoeuvres pour permettre l'exploitation de T4 étendue avec des rames de 43m - Lots 1 et 3

Critère

Prix

Cautionnement

Conformément aux articles 122 à 124 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est prévu une retenue de garantie de 5% du montant de chaque bon de commande qui pourra être remplacée par une garantie à première demande. Dans l'hyp

Financement

Articles 109 à 132 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Les ressources qui seront mobilisées pour financer l'opération sont constituées par les fonds propres du SYTRAL. Les paiements seront effectués par virement administratif dans le délai réglementaire de 30 jours à compter de la présentation des demandes de paiement, selon l'application de l'article 1 du Décret no 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique

Forme Juridique

Pour un même lot, les candidats n'ont pas la possibilité de soumissionner en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupement(s). La participation à plusieurs groupements, pour un même lot, est également interdite. En cas de groupement, aucune forme ne sera imposée par le Maître d'ouvrage. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera

solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution

Situation Juridique

- Le DUME (document unique de marché Européen) daté et signé
OU- La lettre de candidature, établie au moyen de l'imprimé DC1 datée et signée- La déclaration du candidat, établie au moyen de l'imprimé DC2.
A défaut d'utiliser les imprimés DC1 et DC2 ci-dessus désignés :- Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :
o le nom et l'adresse du candidat (établissement et siège social si elle est différente de celle de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET)
o si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, forme du groupement, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire,
o document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
o déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir. (Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 ; et être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés).

Caractéristiques

Les marchés comprennent toutes les prestations à réaliser pour permettre la mise en exploitation des rames 43m avec notamment :- Les travaux d'infrastructure d'allongement des quais, y compris les travaux induits d'intervention sur la plateforme et la voirie, de signalisations routière et ferroviaire et d'adaptation des systèmes tramway pour les stations suivantes du tronçon commun T1/T4 :
o Thiers - Lafayette ;
o Collège Bellecombe ;
o Charpennes - Charles Hernu ;
o Le Tonkin ;
o Condorcet ;
o Université Lyon 1 ;
o La Doua - Gaston Berger ;
- Les travaux de modification des zones de manœuvre motorisées suivantes : (y compris travaux d'infrastructure, de signalisations routière et ferroviaire, de modification de la voie ferrée et de la LAC, position des IS, etc.) :
o IUT Feyssine ;
o La Doua Gaston Berger ;
o Charpennes ;
o Thiers Lafayette ;
o Part-Dieu Vivier Merle ;
o Zone de manœuvre de Part-Dieu Villette ;
o Jet d'eau ;
o Hôpital Feyzin avant gare et arrière gare ;
- Les travaux de modification des zones de manœuvre non motorisées suivantes (déplacement de plaques LM) :
o TNR station Lycée Lumière ;
o TNR station Gare de Vénissieux ;
o TNR station Marcel Houël-Hôtel de ville ;
o TNR station Thorez ;
- L'adaptation des systèmes de signalisation ferroviaire statique (TIV et plaque R, plaques LM, plaques Arrêt) pour prise en compte de l'allongement des rames, sur l'ensemble de la ligne ;

Conditions économiques et financières

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations de même nature que celles du marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles.-
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Conditions techniques

- Présentation d'une liste des principaux travaux exécutés en lien avec l'objet du marché au cours des cinq dernières années. Pour chaque chantier cité : l'objet, le lieu, la date, la durée, le montant de la prestation, le maître d'ouvrage. Ils pourront être appuyés d'attestations de bonne exécution signées du maître d'ouvrage.- Lot 1 : capacité à réaliser des travaux d'infrastructure, de voirie, et réseaux

divers dans un environnement IOP / ERP transport public de 1ère catégorie (gare/métro/aéroport ou équivalent) en exploitation, ou dans un environnement ferroviaire en exploitation, démontrant les capacités spécifiques de travail ;- Lot 3 : capacité à réaliser des travaux de réalisation de voies ferrées et lignes aériennes et des systèmes d'exploitation liés dans un environnement IOP / ERP transport public de 1ère catégorie (gare/métro/aéroport ou équivalent) en exploitation, ou dans un environnement ferroviaire en exploitation. Les éléments attendus sont détaillés à l'article 6.1.3 du règlement de consultation.- Certificats de qualifications professionnelles ou justificatifs équivalents notamment par certificats d'identité professionnelle ou référence de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Il appartient au candidat de prouver par tous moyens sa capacité à répondre aux besoins du présent marché. L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour SYTRAL	Marchés ouverts dans l'activité Ouvrage d'infrastructure
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.